

RE 9.	Les trois complices: prêtres, juges, militaires par <i>Chaughi</i> .	10 »
RE 10.	Origine et influence sociale des religions par <i>Withoutname</i>	20 »
RE 11.	Doit-on faire communier les enfants? par <i>J. Morin</i> .....	20 »
RE 12.	Le complot clérical par <i>J. Cotereau</i> .....	60 »
RE 13.	L'Eglise et la laïcité par <i>J. Jaurès</i> .....	60 »
RE 14.	L'Eglise a-t-elle collaboré? par <i>J. Cotereau</i> .....	60 »
RE 15.	L'Eglise et la guerre par <i>Génold</i> (très rare).....	50 »
RE 16.	Enfances catholiques par <i>G. Gobron</i> .....	25 »
RE 17.	La fausse rédemption par <i>Sébastien Faure</i> .....	20 »

#### Questions sexuelles — Néo-malthusianisme

QS 1.	Amour libre et liberté sexuelle par <i>E. Armand</i> .....	25 »
QS 2.	Mariage, divorce, union libre par <i>Jean Marestan</i> .....	10 »
QS 3.	L'amour et la maternité par la <i>Doctoresse Pelletier</i> .....	10 »
QS 4.	La pluralité en amour par <i>F.-A. Barnard</i> .....	15 »
QS 5.	La guerre dans l'acte sexuel par <i>M. Devaldès</i> .....	15 »
QS 6.	La limitation raisonnée des naissances par <i>E. Armand</i> ....	20 »
QS 7.	L'initiation sexuelle par <i>Ali Boron</i> .....	25 »
QS 8.	Immoralité du mariage par <i>René Chaughi</i> .....	10 »
QS 9.	La femme par <i>Sébastien Faure</i> .....	20 »
QS 10.	L'enfant par <i>Sébastien Faure</i> .....	20 »
QS 11.	Les familles nombreuses par <i>Sébastien Faure</i> .....	20 »
QS 12.	Morale de la maternité consciente par <i>E. Relgis</i> .....	20 »
QS 13.	La femme esclave par <i>René Chaughi</i> .....	5 »
QS 14.	Socialisme et question de population par <i>L. Marinont</i> ....	40 »
QS 15.	Humanitarisme et Eugénisme (double emploi av. le n° 12)	» »
QS 16.	L'amour libre par <i>Madeleine Vernet</i> .....	10 »

#### Enseignement — Pédagogie

EP 1.	Propos d'éducateur par <i>Sébastien Faure</i> .....	60 »
EP 2.	L'école compère de l'Eglise et de l'Etat par <i>Janvion</i> .....	20 »
EP 3.	Un essai d'éducation: La Ruche par <i>Sébastien Faure</i> ....	60 »
EP 4.	Histoires pour les petits par <i>M. Petit et Rhéa</i> .....	20 »
EP 5.	L'orateur populaire par <i>Sébastien Faure</i> .....	15 »
EP 6.	Contre quoi faut-il vacciner les enfants par le <i>D<sup>r</sup> Prophylax</i>	20 »
EP 7.	L'éducation de demain par <i>C.-A. Laisant</i> .....	20 »
EP 8.	La rhétorique du peuple par <i>Raoul Odin</i> .....	20 »

Ces listes sont incomplètes. Consultez celles qui accompagnent, en tant que couvertures, les textes indiqués ci-dessus.

Pour toutes les séries les prix ci-dessus sont établis franco de port. A toute commande s'élevant à 300 francs il sera ajouté gracieusement 45 fr. de fascicules ou brochures supplémentaires DE VOTRE CHOIX. Pour 500 francs il en sera ajouté, dans les mêmes conditions, 120 fr.; pour 750 fr., 225 fr. en supplément et pour 1.000 francs: 400 fr., soit en résumé: des commandes de 345 fr., 620 fr., 975 fr. et 1.400 fr., réglées à 300, 500, 750 ou 1.000 francs.

..

TOUT ENVOI DE FONDS nominalemt à Louis LOUVET, 34, rue des Bergers, Paris-15<sup>e</sup>, compte chèque postal 880-87, Paris (même adresse).

CORRESPONDANCE et COMMANDES ne figurant pas au talon d'un chèque postal: Louis LOUVET, 24, rue Pierre-Leroux, Paris-7<sup>e</sup>.

Imprimerie SOFRIM

Le Gérant: HAINER

# CONTRE

# OURANT

Le périodique de la question sociale

LIRE DANS CE NUMÉRO :

Louis Louvet  
Le christianisme des bourgeois

ETUDE PUBLIÉE DANS  
NOS COLLECTIONS

Les courants politiques, philosophiques, moraux entraînent la société vers le totalitarisme. En attendant que la dictature de droite ou de gauche, dont les méthodes sont similaires, ouvre ses camps de concentration ou procède aux exécutions sommaires, l'étatisme s'insinue partout, la natalité se veut excessive, le parti de l'Eglise sape l'école laïque, le fisc est omnipotent, guerres froide ou tiède préparent la guerre tout court. *Contre-courant* n'a donc point besoin de justifier son titre. Il est l'organe de tous ceux qui aspirent à la paix et à la liberté, sans arrière-pensées. Les animateurs de « *Contre-courant* » : Louis LOUVET - André MAILLE.

## NUMEROS SPECIAUX

1. La politique nataliste est-elle conséquente? par A. Mathe.....	20	»
2. Les anarchistes du moyen âge, par Louis Louvet.....	20	»
3. La Société sans Etat, par Giovanna Berneri.....	25	»
4. De Gaulle tout nu, par Paul Lapeyre.....	25	»
5. L'Homme est-il mauvais? par Jean Grave.....	25	»
6. Le problème espagnol, par Aristide Lapeyre.....	30	»
7. Découverte de l'anarchisme, par Louis Louvet.....	25	»
8. La Vérité sur la franc-maçonnerie, par P. Colombani.....	30	»
9. La virginité chez la jeune fille, par Joseph Vassivière.....	30	»
10. La contre-révolution étatiste, par Ernestan.....	15	»
11. Pouvons-nous croire à la vie future? par Henri Regnault.....	30	»
12. Les anarchistes et le problème social.....	40	»
13. La croyance en Dieu, par Ch.-Aug. Bontemps.....	80	»
14. La peine de mort, par Elisée Reclus.....	25	»
15. Le péril vénérien, par le docteur Marceyron.....	20	»
16. Martyrs chrétiens et martyrs laïques, par Han Ryner.....	25	»
17. La vérité sur Napoléon, par Pierre Colombini.....	25	»
18. Polyandrie et prostitution, par Ch.-Aug. Bontemps.....	40	»
19. Nous voulons la paix, par Sébastien Faure (épuisé).....	»	»
20. Pour la justice économique, par Louis Barbedette.....	25	»
21. L'idée anarchiste, par Jean Grave.....	30	»
22. Manifeste socialiste libertaire (Gr. socialiste-libertaire).....	60	»
23. L'historicité de Jésus, par Han Ryner.....	30	»
24. Patrie et patriotisme, par Jean Grave.....	20	»
25. Gabriel Giroud, disciple de Robin, par Jeanne Humbert.....	30	»
26. Bref aperçu sur le progrès, par A. Barbé (épuisé).....	»	»
27. Colonisation et races inférieures, par Jean Grave.....	20	»
28. De Rabelais à Han Ryner, par Hem Day.....	25	»
29. Un fléau: la syphilis, par le docteur Legrain.....	20	»
30. Les idées anarchistes sont-elles praticables? par J. Grave.....	20	»
31. Les tueries passionnelles, par E. Armand.....	20	»
32. L'unité européenne c'est la paix, par A. Barbé.....	20	»
33. L'eucharistie, par Jeanne Dervil et divers textes.....	10	»
34. La France devient-elle fasciste? (enquête 1934).....	40	»
35. L'homme et la divinité, par Benito Mussolini.....	100	»
36. Elisée Reclus en Belgique, par Hem Day.....	50	»
37. Révolution et anarchie, par Jean Grave.....	25	»
38. Les grandes conversions, par André Lorulot.....	30	»
39. Le chemin du socialisme (Gr. socialiste-libertaire).....	100	»
40. L'idolâtrie du Sacré-Cœur, par Julien Jenger.....	30	»
41. Elisée Reclus et la jeunesse, par Hem Day.....	50	»
42. Exposé de dialectique pacifiste, par J. Molimart.....	90	»
43. L'idée maîtresse de Godwin, par O. Zaccaria.....	40	»
44. Confession d'un prêtre, par Victor Ernest.....	30	»
45. Mourir pour la patrie? Oh! non, pas ça! par Ch. Boussinot..	60	»
46. L'instruction publique sous la Commune, par Dommanget.....	25	»
47. Ernestan, socialiste libertaire, par Hem Day.....	50	»
48. La politique et les politiciens, par Ed. Rothen.....	35	»
49. Ce que j'aurais dit en Haute-Cour (affaire Malvy), par Mauricius	40	»
50. Etienne de la Boétie, vie et œuvre, par Hem Day.....	50	»
51. Le christianisme des banquiers, par L. Launay.....	30	»
52. Peut-on vivre sans religion?, par André Lorulot.....	50	»
53. Qu'est-ce que le prolétariat?, par Lashortes.....	20	»
54. La cruauté de l'Eglise, par Han Ryner.....	50	»

(Suite page V)

## INTRODUCTION

*La foi est respectable. Libres penseurs et athées, nous la considérons comme une faiblesse de l'esprit humain ; mais, par principe, nous acceptons l'existence de tendances philosophiques différentes des nôtres.*

*Peu importe, d'ailleurs, que la foi s'exprime sous forme de religion catholique, protestante, israélite, musulmane, bouddhiste lamaïste ou shintoïste — prouvant ainsi l'admirable « unité de la foi » en face de « la diversité de la pensée libre » !...*

*Pourtant, nous devons nous élever avec énergie contre les déformations de la foi. L'exploitation des croyances par les églises est une déformation de la foi. L'intrusion des prêtres, en particulier des congrégations catholiques et du Vatican, dans le gouvernement temporel des peuples est une déformation de la foi. Ces déformations sont un danger public.*

*L'Eglise prétend en vain s'appuyer sur des textes manifestement falsifiés pour affirmer son pouvoir temporel. Elle n'a en réalité, d'influence temporelle que par son organisation et sa richesse ; parce que les financiers et les prêtres, auxquels on peut joindre les militaires, sont les têtes d'une même hydre, qui dévore les peuples.*

*C'est un fait singulier que l'alliance de la Finance et de l'Eglise demeure aussi mal connue. Les voltairiens connaissaient mieux que nous les possibilités morales de l'Eglise !*

## 1. — LES PRETRES FINANCIERS ET HOMMES D'AFFAIRES.

Les croyants prétendent qu'il faut une religion pour le peuple, parce qu'il lui faut une morale. Et la corruption actuelle du monde serait la conséquence de la diminution de la foi.

Comment se fait-il donc que l'autorité purificatrice de l'Eglise permette alors l'existence de tant de prêtres mêlés aux combinaisons financières les plus douteuses, et s'y associe parfois ?

J. Tchernoff, dans son *Traité de Droit Pénal Financier*, cite une annonce suggestive parue dans « la Démocratie pacifiste », en 1850 :

« Comptoir d'Escompte et de Consignation à San Francisco, constitué pour six années. Capital 2 millions. Actions de 10, 50, 100, 500, 1.000 fr. boulevard Poissonnière, Directeur général, A., ex-contrôleur des dépenses de la maison d'Orléans, chevalier de la Légion d'Honneur ; chef d'expédition en Californie ; B., chef d'escadron d'Etat-Major, officier de la Légion d'Honneur ; directeur général à San Francisco ; C., ancien sous-chef de l'administration de la maison d'Orléans ; Comité de surveillance : l'abbé D., président, Chevalier de la Légion d'Honneur ; E., représentant du peuple ; F., abbé ; G., ancien notaire ; etc... Les actions de 10 francs peuvent rapporter 450 francs par an. Les souscripteurs d'une somme de 50 francs auront droit forcément à la répartition de primes annuelles évaluées de 200 à 1.500 frs ; ils recevront gratis le journal « L'Aurifère », organe des intérêts de l'association, ainsi qu'une belle carte de la Californie. » (op. cit., Paris, 1931, t. 2, p. 21).

L'abbé D., l'abbé F., se trouvent providentiellement unis à un représentant du peuple et un officier d'Etat-Major pour une affaire dont le moins qu'on puisse dire est qu'elle abuse de la crédulité des épargnants. Les commentateurs du savant juriste qui cite le texte ne laissent aucun doute, puisqu'il le donne comme exemple d'annonces « fallacieuses ».

Il n'y a point là une exception, et pas davantage un méfait de la prétendue décadence morale. La vertueuse

époque monarchique fournit nombre de cas significatifs, entre autres pendant la régence du duc d'Orléans, qui avait, comme on sait, pour ministre le fameux et « saint » cardinal Dubois.

Un catholique, Oscar de Vallée, avocat général à la Cour impériale de Paris, parlant de la rue Quincampoix, écrivait avec indignation :

« Le clergé ne sut pas échapper à cette contagion.

« Le clergé avait contre elle un rempart solide, puisque c'était Dieu lui-même qui l'avait élevé et qui y avait mis, pour le fortifier, l'humilité, l'indigence, le mépris des biens terrestres. Il ne s'en servit pas, et non seulement on vit des prélats faire le commerce des actions et s'enrichir par le jeu, mais il y en eut qui trouvèrent même à ce sujet des accommodements avec le ciel. Ainsi, en même temps que l'abbé Duval gagnait dix-huit millions et les dépensait en folies, l'abbé Terrasson, un parent de cet avocat qui mérita d'être surnommé Plume d'or, faisait aussi fortune dans la rue Quincampoix et écrivait dans l'intérêt et pour l'honneur du système. » (Les Manieurs d'argent, Paris, 1858, p.p. 106-7).

Et, plus loin :

« La religion reçut elle-même les atteintes les plus graves et ne livra au mal que quelques combats isolés ; elle se montra sensible aux hommages intéressés que M. Law lui rendit. Cet homme spécula sur sa conversion au catholicisme et gagna encore à ce jeu de mensonge et d'hypocrisie. Il communia à Saint-Roch le jour de Noël avec sa femme, qu'il avait donnée en même temps que lui à la religion catholique ; il rendit le pain bénit et fut nommé, avec un empressement peu digne des devoirs et des sentiments de l'Eglise de Jésus-Christ, *marquillier d'honneur* en remplacement du duc de Noailles. Il reconnut aussitôt cette faveur et cimentait l'alliance avec cent mille écus qu'il donna à l'église Saint-Roch pour achever de la bâtir.

« Ce fut Madame de Tencin qui persuada Dubois d'employer son frère, l'abbé de Tencin, à cette conversion. Duclos dit comment elle eut lieu et ce que valaient le converti et l'apôtre : — Law fit son abjuration à Melun, de peur qu'elle ne fût prise en plaisanterie dans la capitale, et l'abbé de Tencin retira de ce pieux travail, beaucoup d'actions et de billets de banque. Cette espèce de simonie ne lui fit point d'affaire. » (op. cit., pp. 124-5).

Puis encore :

« Un autre fait montre combien la religion souffrait de l'abaissement des âmes et en était abaissée elle-même. La fille de Law, qui avait alors cinq ou six ans, donna un bal auquel assistèrent la cour et la ville. Ce qui fit voir la religion sous le jour que toute cette corruption lui avait donnée, ce fut la présence du *Nonce* à ce bal. Il vint y saluer, en trompant son Dieu, qui était celui de la pauvreté, cette majesté païenne de l'argent, sanctissima divitiarum majestas ». (dito, p. 129).

Si l'on pense que M<sup>e</sup> Oscar de Vallée était un fervent croyant, tout ce que nous pourrions ajouter aux jugements de l'avocat impérial aurait moins de poids que sa propre et juste sévérité.

Des prêtres continuent de se mêler aux agiotages et aux affaires financières.

On trouvait, jusqu'à ces temps derniers, le Conseil d'Administration de l'Assurance Franco-Asiatique, siège Social, 7, avenue Edouard-VII, à Shanghai, capital 7 millions de francs, ainsi composé :

M. H. Madier, président ; président de la Chambre de Commerce française de Chine ;

M. le Révérend Père Sallou, procureur des Missions étrangères, vice-président ;

M. J. Beudin, administrateur-délégué de l'International Savings Society ;

M. R. Fano, courtier de change, conseiller municipal ;

M. J. Sauvayre, négociant ;

M. M. Speelman, administrateur délégué de l'International Savings Society, conseiller municipal ;

Son Excellence le général Wong I Tang, président de la Chambre des députés ;

Son Excellence Tsen Yu Tsuo, ministre des Communications ;

Son Excellence Li Shen Tai, président du Sénat. (Annuaire des Entreprises coloniales, 1926 ; et Annuaire des Sociétés d'Assurances).

L'année suivante, le Révérend Père Sallou était remplacé par le Révérend Père Félix Morin, également vice-président (Ann. Entr. col., 1927).

Il s'agissait, par conséquent, clairement, d'un représentant des Missions étrangères, dont on connaît

d'ailleurs l'imposante richesse. On constate que les révérends pères ne craignent pas les affaires cosmopolites, et pas davantage l'association avec des financiers chinois qui semblent présenter peu de garanties d'orthodoxie catholique !

On serait curieux de savoir si le Révérend Père Robert, administrateur de la Société Agricole de Suzannah, 19, rue Vannier, à Saïgon, capital 2.500.000 fr. (Annuaire analytique des Sociétés), est au Conseil à titre personnel. La société produit du caoutchouc ; un mauvais plaisant pourrait demander s'il s'agit de matière première pour consciences cléricales... On se contentera de signaler que les actions ont été introduites en Bourse en 1917 ; que ces titres de 100 fr. ont été poussés à des cours astronomiques : en 1922, le cours moyen a été de 1.122. Et le cours actuel (avril 1935) est de 165 ! La bénédiction de Dieu ne s'est pas étendue aux spéculations du Révérend Père Robert, et la présence d'un saint homme ne suffit pas pour éviter les agiotages...

La Société Hôtelière des Centres de Pèlerinages Catholiques offre un exemple bien étonnant de combinaisons financières douteuses avec le patronage de personnalités ecclésiastiques.

L'affaire a été fondée pour exploiter le pèlerinage de Lisieux. La petite sœur sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus ne se doutait sûrement pas des opérations auxquelles serviraient ses visions.

La société se pare, dans ses publicités, d'un conseiller religieux (sic), le Révérend Père Victor Pauly, provincial des Prêtres du Sacré-Cœur, à Bruxelles.

Les prospectus, qui valent leur pesant d'eau bénite, déclarent ce qui suit :

« Les promoteurs du projet, désireux d'être assurés de la valeur, non seulement matérielle, mais encore morale de leur initiative, ont voulu consulter autour d'eux des ecclésiastiques éminents. Ils ont reçu de nombreux encouragements, et plus particulièrement de LL. Eminences les Cardinaux-Archevêques de Paris, de Rennes, de Lille, ainsi que de LL. Grands Nos Seigneurs les Archevêques et Evêques d'Auch, Montauban, Moulins, Châlons, Nancy, Nevers, Agen, Autun, Beauvais, Langres, Constantine, Liège, Bruges, Tournay, Gand et Namur, auxquels viendront se joindre certainement beaucoup d'autres prélats ».

Et il faut lire les termes que les dignitaires de l'Eglise des pauvres emploient pour glorifier l'œuvre des « financiers » :

« West-Hartlepool. De son Excellence Révérendissime Monseigneur l'Evêque de Tavium : Je suis heureux d'apprendre qu'un grand hôtel pour pèlerins va être érigé à Lisieux et je suis convaincu que sa construction produira dans la ville sanctifiée par les rares vertus de la Petite Fleur de Jésus, un afflux plus considérable encore de fidèles, qui profiteront de sa merveilleuse intervention en faveur des pécheurs et des affligés. Je vous envoie ma petite contribution à cette belle œuvre... » (*Forces*, 26 mai 1933).

Hélas ! Après de multiples combinaisons, la Société Hôtelière des Centres de Pèlerinage Catholique a dû réduire son capital de 12 millions et demi à 7 millions et demi, et l'on apprenait récemment la mise en vente, en l'audience du Tribunal civil de Lisieux, le 7 mars 1935, à 14 heures, du fameux hôtel à pèlerins. (*Vie Financière*, 21 février 1935).

« *L'Informateur* », grand quotidien financier de Bruxelles, a publié en 1934 et 1935, de savoureux documents sur la carrière et les méthodes de l'animateur, M. Henri Van Hasbroëk.

Toutes les nuances de l'arc-en-ciel financier sont représentées dans les combinaisons auxquelles participent les ecclésiastiques. Il est peut-être présomptueux, après cela, que l'Eglise vienne prétendre que la morale catholique est seule bonne, garantie sur bulletin de confession, et que seuls les incroyants sont dénués de sens moral ; que l'école laïque, l'école sans Dieu, est cause de la corruption moderne. Fit-on, aux temps contemporains — à supposer qu'ils soient si « laïques » — jamais mieux que la religion de Law et de l'abbé Dubois ?

### III. — LES AFFAIRES DES PRETRES ET DE L'EGLISE

Au surplus, les prêtres ont, comme les financiers, leurs affaires, qu'ils montent en sociétés, et qui emploient les procédés les plus modernes.

Ils savent, à l'occasion, merveilleusement marier

l'appel aux sentiments religieux et l'appel aux intérêts personnels des souscripteurs.

La guerre a détruit nombre d'églises que le Seigneur Tout-Puissant, dans son insondable bonté, n'a pas plus protégées que les habitations. Il est vrai que la Providence a permis que les indemnités accordées aux groupements religieux fussent fixées et liquidées avant nombre de petites indemnités qu'attendaient de malheureux sinistrés.

Le 21 janvier 1922, les « Petites Affiches » publiaient les statuts du *Groupement des Sociétés Coopératives approuvées de Reconstruction des Eglises dévastées de France*. Le nom est un peu long, mais il dit bien ce qu'il veut dire. La société est au capital de 200.000 fr., dont 50.000 fr. versés.

Le 22 février, M. Lucien Romier, qui était alors rédacteur en chef de la *Journée Industrielle*, publiait en première page un article inspiré, dont voici quelques passages :

« On m'a fait l'honneur de me demander d'annoncer spécialement l'émission prochaine d'un emprunt pour le relèvement des 3.000 églises mises en ruines ou détruites par la guerre. L'appel qui sera adressé aux souscripteurs émane des deux archevêques et des huit évêques des diocèses envahis. Indépendamment de son caractère moral, cette initiative a une portée industrielle (sic), et contribuera, dans une mesure appréciable, à diminuer le chômage. Il ne s'agit pas d'une charité. C'est un placement. »

La « portée industrielle » de la reconstruction des églises, alors que le reste des villages était souvent encore en ruines, peut ne pas apparaître aux esprits profanes, et il reste à savoir si les petits sinistrés non réglés ont apprécié à sa juste valeur la beauté des églises dominant de leur architecture neuve les murs noirs et les pierres entassées.

Le premier emprunt, 6 % 1922, a été de 200 millions. Le second emprunt, 6 % 1928, a été de 198 millions 116.000 francs. Le troisième emprunt, 5 % 1928, a été de 59.687.000 francs. Le quatrième emprunt, 4 % 1931, a été de 174.420.000 francs.

Ce ne serait pas la peine qu'il y eût tant de banquiers cléricaux si l'Eglise ne savait profiter du jeu subtil des conversions. Et elle a su... Comme l'écrivait M. Lucien Romier, c'était un placement ; mais un pla-

ement à taux incertain, où l'Eglise avait soin de s'attribuer toutes les chances financières.

L'Eglise est coutumière des opérations financières. Elle en a le droit strict, au point de vue légal. Mais qu'elle quitte, au moins, son air de détachement des choses d'ici-bas, son hypocrite prétention à la pure spiritualité !

Le 7 juillet 1932, *l'Information* signalait encore une émission :

« *L'Association Diocésaine de Lyon* placée sous la présidence de *Son Eminence le cardinal-archevêque de Lyon*, émet actuellement un emprunt de six mille obligations 5 % demi-net de 1.000 francs nominal, au prix de 990 francs, amortissable en trente ans. Les banques et établissements de crédit de la place et de la région lyonnaise participent au placement de cet emprunt, qui a été signé par MM. Veuve Morin-Pons et Cie ».

*L'Agence Technique de la Presse* a publié, lors de cette émission, une bien intéressante étude. Voici les principaux passages :

« Cette opération financière appelle à nouveau l'attention, non seulement sur les émissions régulières des associations diocésaines, mais sur les emprunts contractés par les congrégations religieuses.

« Plus de trois cents *emprunts de congrégations religieuses* ont été contractés à Amsterdam depuis quelque cinquante ans. A vrai dire, ce sont surtout les communautés établies en Allemagne, en Belgique, en Hongrie, en Italie et au Brésil qui sont venues frapper à la porte des coffres-forts hollandais.

« Les banques émettrices sont parmi les plus importantes : la principale est l'Incasso Bank et la *Nederlandsche Landbouwbank N. V.* »

En France, il existe des emprunts de congrégations religieuses, mais personne ne s'en aperçoit, car ils sont camouflés. Comme aucune congrégation n'est autorisée, pour tourner la loi, les congrégations ont suscité la constitution de sociétés anonymes et de sociétés civiles immobilières, qui sont, le plus souvent, composées de laïcs dont la fidélité et le loyalisme ne font pas de doute.

« Le placement des titres s'effectue assez facilement chez les coreligionnaires qui souscrivent et conservent les titres autant pour réaliser une bonne affaire que

pour concourir pratiquement à la constitution et à l'entretien d'œuvres. Ces titres ne sont cotés nulle part et leur transmission se fait dans la discrétion la plus complète.

« C'est sans doute pour les répandre dans les portefeuilles modestes qu'une banque internationale s'est efforcée depuis deux ans d'introduire très discrètement ce genre de titres en France. Les titres achetés à Amsterdam pouvant rester en dépôt, l'acheteur avait la possibilité d'esquiver le droit de timbre français, l'impôt sur le revenu et l'impôt global. Non seulement les banques de congrégations religieuses réussissent à esquiver les prescriptions de la loi du 30 janvier 1907, mais encore les porteurs de titres comptent impunément parmi les plus importants fraudeurs sur les droits du fisc. » (op. cit., 6 juillet 1932 ; et E. de Perry, communication, en décembre 1931, à la Société d'Economie Politique de Bordeaux).

Si l'on en croit les deux sources, les ecclésiastiques n'auraient qu'un respect médiocre des lois françaises, et en particulier du fisc.

La fameuse affaire dite : « *Fraudes fiscales de Bâle* » donne quelque fondement aux affirmations ci-dessus.

M. le député Fabien Albertin a apporté à la tribune de la Chambre des noms, qui sont le plus souvent ceux de personnes bien pensantes, en même temps financiers notoires. Depuis, beaucoup des accusés ont publié des démentis ; d'autres ont « réparé leurs oublis » : d'autres, enfin, restent accusés, après deux années de procédure. Il ne nous appartient pas de déterminer dans quelle catégorie se range *Son Eminence Monseigneur l'évêque d'Orléans* ; mais ce qui est certain, c'est que son nom a été prononcé.

Mettons que *Son Eminence Monseigneur l'évêque d'Orléans* soit innocent comme Eve au Paradis ; mais voici qu'on publie la nouvelle suivante :

« Bourg-en-Bresse, 15 avril 1935. — *Deux vicaires généraux, MM. Borde et Meilleroux*, s'étaient rendus en automobile dans une banque genevoise pour y toucher les coupons d'un *haut dignitaire de l'Eglise*. Mais ce déplacement fut, sans doute, signalé aux douaniers de Fort-Lécluse, car ceux-ci, au retour, arrêterent la voiture des ecclésiastiques, dans laquelle ils trouvèrent près de 500.000 francs de titres.

« Les fraudeurs fiscaux ont été gardés à la disposition de la police spéciale de Bellegarde. » (*Œuvre*, 16 avril 1935.)

### 3. — L'ASSOCIATION DES FINANCIERS ET DES PRETRES

L'argent et le goupillon s'entraident. L'Eglise et la Finance, deux grandes puissances, ont signé une alliance offensive et défensive.

Les termes militaires ne sont pas de trop, quand il s'agit d'impérialisme.

Les prêtres sont fidèles à l'impérialisme colonial.

Un ouvrage quasi-officiel, *l'Indochine*, par Gaston Caillard, ancien administrateur des Services civils de l'Indochine, Paris, 1926, fournit des exemples qu'il faudrait relater in extenso :

« Le Père Alexandre de Rhodes aborda en Cochinchine en 1624, sous le règne de Sai-Vuong, et parcourut tout le pays jusqu'au Tonkin en traversant l'Annam. Ayant contribué à la fondation de la Société des Missions étrangères, il fut l'inspecteur de cette société dans ses relations avec l'Indochine ; il facilita en même temps l'action commerciale de la Compagnie des Indes. Des rapports s'établirent ainsi entre le gouvernement français et le gouvernement annamite, surtout par l'intermédiaire du Père Poivre, sous le règne de Le-Hien-Tong (1740-1786). Ce missionnaire s'efforça d'obtenir la création d'établissements français en Annam. Dès lors, les envoyés de la Compagnie des Indes furent reçus avec faveur et purent se rendre compte des avantages politiques et commerciaux que recueillerait la France en venant installer des factoreries et des comptoirs de négoce en Annam ou en Cochinchine. Mais les conséquences désastreuses de la guerre de Sept ans et la dissolution de la Compagnie des Indes, en 1769, devaient faire ajourner encore une fois les projets qu'avaient formés nos commerçants et nos missionnaires.

« Une nouvelle occasion d'intervention devait se produire, grâce à l'initiative d'un évêque, *Mgr Pigneau de Béhaine*, nommé évêque d'Adran en 1770 et désigné pour succéder au vicaire apostolique de la Cochinchine. Il donna l'hospitalité au petit-fils de Vo-Vuong, Nguyen-Anh, connu plus tard sous le nom de Gialong. L'évêque d'Adran conçut le projet d'intéresser la France au sort de ce prince et de solliciter l'intervention du roi Louis XVI. Ce ne fut qu'en 1787 que l'évêque arriva à Paris. Il revint, ayant obtenu de Louis XVI un traité signé le 28 novembre 1787. L'article VI établissait que « les sujets du roi très chrétien jouiraient d'une entière liberté de commerce dans tous les Etats du roi de Cochinchine à l'exclusion de toutes les autres nations européennes ». Le comte de Conway, gouverneur général de Pondichéry, s'opposa par tous les moyens à la réalisation de ces projets.

« L'évêque d'Adran ne se découragea pas. Il fit appel aux colons et aux négociants français de Pondichéry et, avec leur concours, il put armer deux navires qui se portèrent au secours de Nguyen-Anh et l'aiderent puissamment à reconquérir son royaume. Grâce à l'appui que lui apportait l'évêque d'Adran, Nguyen-Anh poursuivit ses succès dans le Nord et, enfin maître du pays, se fit proclamer empereur sous le nom de Gialong. » (op. cit., pages 40 et suiv.)

N'est-ce pas typique, cette suite d'exploits ? Les missions catholiques sont des entreprises commerciales. Encore n'atteignent-elles pas toutes l'inconscience de l'évêque d'Adran, conquérant !

\*\*

La désormais célèbre enquête sur les Industries de Guerre aux Etats-Unis a révélé des faits aussi bien édifiants. Il en est peu qui le soient davantage que le cas du *R. P. Young*, courtier en fabrications de guerre :

« *M. John W. Young*, directeur des Federal Laboratories Inc., de Pittsburg, établissements spécialisés dans la fabrication des gaz lacrymogènes et asphy-

xians, a un frère missionnaire qui évangélise les citoyens de la République de l'Equateur et qui a noué des relations avec le ministre de la guerre de cet Etat. La correspondance lue devant la Commission d'enquête montre le commentateur de la Bible plaçant, entre temps, des canons au gouvernement équadorien... » (Fr. Crucy, *Enquête sur l'Industrie des Armements aux Etats-Unis*, Paris, 1934, p. 22.)

Comme écrit M. Paul Allard, dans « La Vérité sur les Marchands de canons » — par ailleurs si incomplète :

« Voici un missionnaire, le R. P. Young, qui place, à titre humanitaire (qu'il dit), pour le compte des Laboratoires Fédéraux, des gaz lacrymogènes en Equateur. Et le sénateur-commissaire Bone ne peut s'empêcher de remarquer : « Les agissements du R. P. Paul < Young, un tambourin d'une main, et une bombe à gaz de l'autre, donnent une piquante et nouvelle signification à la vieille formule : « En avant, soldats du Christ ! » (op. cit., p. 133).

On aurait tort de croire qu'il s'agit là d'un simple « accident », d'une défaillance individuelle et exceptionnelle. L'association entre l'Eglise et les marchands de canons s'établit — si l'on en croit des sources fort sérieuses — d'une façon tout à fait suivie.

Le 1<sup>er</sup> juin 1926, *La Journée Industrielle* annonçait la constitution d'un Comité d'Information et de Documentation Franco-Allemand. On y relevait, du côté français : Mgr Jullien, évêque d'Arras, membre de l'Institut ; M. Edme Sommier, administrateur des Mines d'Anzin et du Comptoir National d'Escompte de Paris ; et M. Théodore Laurent, président de la Chambre Syndicale des Fabricants et Constructeurs de Matériel de Guerre, vice-président du Comité des Forges, président-délégué de la Cie des Forges et Aciéries de la Marine et d'Homécourt ;

Du côté allemand : Herr Bruhn, membre du Conseil d'administration des Etablissements Krupp, d'Essen, marchand de canons ; Herr von Stauss, directeur de la Deutsche Bank, à Berlin ; et Herr August Thyssen, président du Conseil d'administration de l'Union de l'Industrie Métallurgique et Minière allemande.

Après cela, Mgr Pacelli, envoyé de Sa Sainteté, vient à Lourdes prêcher pour la paix du monde ! Mgr Jut-

lien eût pu, pourtant, parler des marchands de canons avec, peut-être, une connaissance plus approfondie...

Et si on veut prêter au prélat une intention pieuse dans sa présence au milieu des fabricants de matériel de guerre allemands et français, il est aisé de répondre.

Jules Huret, enquêteur très informé des choses d'Allemagne et qui a publié plusieurs ouvrages sur ce pays, écrivait avant-guerre :

« M. Thyssen est catholique et passe pour faire valoir, dans ses entreprises, l'argent de l'Eglise qui le soutint à ses débuts, dit-on ». (Rhin et Westphalie, p. 223).

Plus récemment, un autre écrivain, spécialiste connu de l'histoire industrielle allemande, confirmait en ces termes :

« M. Thyssen puisa même, a-t-on dit, dans la caisse de congrégations religieuses de divers pays. » (Gaston Raphaël, *Krupp et Thyssen*, p. 205.)

On doit se souvenir que, lorsque les Thyssen sont venus, avant-guerre, s'installer en Normandie et mettre la main sur les mines de fer, ils ont été introduits — l'expression n'est pas excessive — par des financiers ultra-cléricaux de France, les dirigeants du groupe Comptoir National d'Escompte de Paris-Cie des Forges et Aciéries de la Marine et d'Homécourt.

« En Normandie, Thyssen n'agit pas seul. Ignorant les lois et coutumes françaises, accoutumé aux facilités que le gouvernement allemand prodiguait à ses industriels le n'aurait peut-être pas abouti ». (G. Raphaël, op. cit.).

On trouve, dans les affaires des Thyssen en Normandie, M. Charles-Emile Solacroup, « l'une des trois personnes dont les noms sont étroitement liés à toutes les entreprises qu'a créées et que dirige le puissant métallurgiste (Louis Bruneau, *l'Allemagne en France*). Or, l'un des dirigeants de la Cie des Forges et Aciéries de



la Marine et d'Homécourt, M. Théodore Laurent, président de la Chambre syndicale des Fabricants et Constructeurs de Matériel de Guerre, est membre du Conseil d'administration de l'Institut Catholique de Paris (Annuaire Catholique de Paris) !

Quant au Comptoir National d'Escompte de Paris, qui a joué également un rôle important, on n'ignore pas l'esprit essentiellement clérical de ses dirigeants. Son président, M. Paul Boyer, récite dévotement le « *Benedicite* » à sa table, même quand il reçoit, et il va benoîtement à la messe. Dans son entourage figurait, jusqu'à ces temps derniers, un garçon de bureau, bedeau à l'église de la Madeleine ! L'administrateur-directeur, M. Maurice Lewandowski, est membre du Comité National au Sacré-Cœur de Jésus (Annuaire Catholique de Paris) !!

On peut conclure, après cela, sans exagération, que la présence de Mgr Jullien au Comité d'Information et de Documentation Franco-Allemand en 1926 était hautement significative, mais pas dans le sens où l'entendent les crédules et les simples. Il s'agit bien d'une affaire, et l'Eglise aide les marchands de canons, — d'ailleurs par dessus les frontières et sans se soucier du « patriotisme », vaine préoccupation du « siècle » ! — payée de sa sollicitude par la reconnaissance que peuvent exprimer des Théodore Laurent et des Maurice Lewandowski sous une forme palpable...

Au surplus, les « bonnes œuvres » catholiques sont truffées de notables financiers ou de leurs dames. Cela ne va pas, certes, sans apport d'espèces, comme au temps de Law.

La *Confédération Générale des Familles* a pour présidente Madame la baronne Brincard : on sait que le baron Brincard est président du Crédit Lyonnais, et aussi de la Cie des Forges de Châtillon, Commentry et Neuves-Maisons, fabricant de matériel de guerre.

Le vice-amiral Lacaze, ancien ministre de la Marine, administrateur de la Société Provençale de Construc-

tions Navales (fournisseur de guerre), administrateur de l'Union Européenne, est en même temps président de l'Association pour la visite des malades dans les hôpitaux, et il était président du Comité Central d'organisation de l'Exposition des Missions catholiques à l'Exposition internationale de 1931.

Les *Amis des Missions* — ces excellentes missions genre Pigneau de Béhaine ! — avaient pour président, jusqu'aux malheurs judiciaires de celui-ci, le trop connu M. Frédéric François-Marsal, ancien ministre des Finances, ancien sénateur, qui fut le bras droit du Comité des Forges, l'un des piliers de la Banque de l'Union Parisienne et administrateur de nombreuses affaires financières.

Il suffit de prendre l'Annuaire Catholique de Paris, pieusement édité sous le patronage de l'archevêque de Paris, pour trouver d'innombrables exemples d'œuvres ayant à leur tête des financiers.

Si l'on en croit les « Nouvelles Economiques et Financières » du 28 septembre 1934, le maître général de l'Ordre des Dominicains est le R. P. Gillet. N'est-ce point un parent des Gillet de Lyon, puissants financiers, magnats de l'industrie chimique et dirigeants du Crédit Lyonnais ?

Enfin, on peut rappeler, pour terminer, l'aventure de l'Union Générale. Cette banque avait été constituée le 3 juin 1878, au capital de 25 millions, dont un quart versé.

Eugène Bontoux explique lui-même dans l'« Union Générale, sa vie, sa mort, son programme », Paris 1888, les buts qu'il poursuivait :

« Pour prétendre au titre de *banque catholique*, il fallait avoir à son actif des œuvres importantes, conçues et exécutées sous une inspiration vraiment catholique.

« Dans cet ordre d'idées, à la fin de 1881, l'Union Générale avait encore les mains vides ; mais elle tou-

chait au moment où, avec la force qu'elle avait acquise, il allait lui être permis d'embrasser un nouvel horizon.

« Je n'entrerai pas ici dans de grands détails. Plus d'un motif de convenance m'engage à n'indiquer qu'avec discrétion deux projets qui tendaient à former, d'une part, le *Trésor de Saint-Pierre*, et d'autre part, le *Trésor de la Charité catholique*.

« Les anciens amis de l'Union Générale doivent savoir comment, sans confondre les affaires et la religion (sic), je croyais possible de travailler, avec la puissance conquise dans le champ des intérêts, au profit de la plus grande des causes, au profit de la liberté religieuse ».

Les fondateurs de la célèbre et malheureuse banque catholique étaient, notamment :

M. le marquis de Ploëuc ; M. le vicomte Emmanuel d'Harcourt ; M. le prince de Broglie ; MM. Mayol de Lupé et Eugène Veuillot, journalistes catholiques, bien connus ; enfin, M. Albert Rostand, membre de la Chambre de Commerce de Marseille, avant-coureur des Rostand qui furent au Comptoir National d'Escompte de Paris à la veille et au lendemain de la guerre.

On se sent en pleine Imitation de Jésus-Christ !...

#### 4. — L'EGLISE, PUISSANCE FINANCIERE

Au surplus, l'Eglise elle-même est depuis des siècles une puissance financière.

L'Eglise des pauvres ? Avec des évêques et des abbés qui, au Moyen-Age, comptent parmi les plus grands propriétaires fonciers du pays !

Avant la révolution de 1789, le clergé détenait un quart du sol français.

« Il était le plus grand propriétaire du pays, ayant un domaine d'une valeur de 3 milliards (15 milliards actuels) et d'un revenu d'environ 70 millions (350 millions actuels) ; il percevait pour environ 80 millions (400 millions actuels) de dîmes sur tous les autres propriétaires ; il levait des droits féodaux ». (Alfred Rambaud, membre de l'Institut : *Histoire de la Civilisation contemporaine en France*, p. 97.)

Ce sont des évaluations modérées, que d'autres historiens portent plus haut.

On connaît trop la liquidation des biens considérables des congrégations après la loi de séparation des Eglises et de l'Etat pour qu'il soit besoin d'insister sur les moyens d'action que de telles richesses donnaient aux maîtres de l'Eglise.

Il est bien plus difficile de suivre aujourd'hui l'évolution de la fortune de l'Eglise, à cause des valeurs mobilières.

Toutefois, de temps à autre, une indiscretion jette, sur le problème, une lumière assez crue :

« Depuis quelque temps, la Bourse italienne montrait peu d'animation, et l'apparition du Vatican comme acheteur de titres a été une agréable surprise, écrit le « Financial Times ».

« L'administration traditionnelle des finances du Vatican a été remplacée par un trésorier officiel, M. N. Nogara, administrateur de la Banca Commerciale Italiana, qui joue le rôle d'un ministre des Finances.

« Le Vatican a reçu de la trésorerie italienne, en règlement de certains comptes en suspens, la somme de un milliard de lire, en emprunt consolidé 5 %, et 750 millions de lire en espèces. La somme a été déposée à la Banca d'Italia, et le Vatican a pris l'engagement de n'en disposer que peu à peu et durant une longue période. S'il désire négocier les titres ou retirer des fonds, il ne le fait qu'au fur et à mesure de ses besoins afin de ne causer aucun trouble à la situation du crédit ou à la circulation monétaire.

« Le versement de juillet introduit sur le marché en vue de placements, s'est trouvé augmenté de 25 millions de lire provenant du coupon dû pour un semestre sur l'emprunt consolidé. Il s'élevait au total à 65 mil-

lions de lire. Cette somme a été placée en partie en obligations en lire telles que l'emprunt polonais 7 % émis par la Banca Commerciale Italiana et garanti par le Monopole des Tabacs, en partie en actions industrielles italiennes telles que Dalmine, Elettro-Chimica del Caffaro et en partie en obligations étrangères.

« La Banca Commerciale Italiana, à qui ont été confiées les sommes dont dispose le Vatican, se charge également des opérations bancaires qu'elles nécessitent.

« Il semble jusqu'ici que ces opérations n'aient pas d'effets très caractéristiques sur la tenue des bourses italiennes. Mais il est évident que le choix du Vatican guidé par l'inspiration divine (sic) ne tardera pas à exercer une influence psychologique sur le public. » (Information, 7 septembre 1929).

La chose vaut son pesant de bénédictions. « L'inspiration divine » est bien quelque peu malicieuse dans l'esprit du rédacteur de la note ; mais les faits restent. Le Vatican a reçu, de l'Italie seule, des sommes assez formidables pour que leur mouvement influe sur l'économie et la monnaie du pays ! Capitaliste prestigieux, il apparaît là comme gros actionnaire de firmes industrielles, sociétés chimiques sans doute fournisseurs de guerre, et de bien d'autres : mais où sont les lyriques appels du Pape en faveur de la paix ? Ce grand patron ne prend-il point rang à côté des exploités, que dénoncent les partis politiques d'extrême gauche tout en dédaignant la lutte anticléricale ?

On se représente assez aisément l'heureuse influence d'une pareille situation. Ce cardinal qui lit avec ferveur ? Non, il n'approfondit pas les textes saints, il déchiffre les cours de bourse ! Ce vénérable prélat qui discute ? Non, il n'emploie pas son zèle à convertir un incroyant, il arrête avec le banquier de Sa Sainteté le nombre de millions à placer ! ! Et notre Saint-Père, pourquoi prie-t-il Dieu si dévotement ? Pour recevoir « l'inspiration divine » guidant son choix entre le Polonais 7 % et l'Autrichien 6 ½ % ou le Turc 5 ¼ % !!

## CONCLUSION

L'Eglise est là sous son véritable jour, et l'on comprend la cinglante apostrophe de Victor Hugo :

« Ces prêtres, pour avoir des palais, des carrosses,  
Et des jardins, l'été, riant sous le ciel bleu,  
Pour argenter leur mitre et pour dorer leurs crosses,  
Pour boire du bon vin, assis près du bon feu ? »

« Ils livrent au bandit, pour quelques sacs sordides,  
L'Evangile, la loi, l'autel épouvanté,  
Et la justice aux yeux sévères et candides,  
Et l'étoile du cœur humain, la vérité ! »

« Ils vendent l'arche sainte où l'hostie étincelle !  
Ils vendent Christ, te dis-je ! et ses membres liés !  
Ils vendent la sueur qui sur son front ruisselle,  
Et les clous de ses mains, et les clous de ses pieds.

« Ils vendent le sépulcre ! ils vendent les ténèbres !  
Les séraphins chantant au seuil profond des cieux,  
Et la mère debout sous l'arbre aux bras funèbres,  
Qui, sentant là son fils, ne levait pas les yeux !

« Qui, ces évêques, oui, ces marchands, oui, ces prêtres,  
A l'hisstrion du crime, assouvi, couronné,  
A ce Néron repu qui rit parmi les traîtres,  
Un pied sur Thraséas, un coude sur Phryné,

« Ils vendent, ô martyr, le Dieu pensif et pâle,  
Qui, debout sur la terre et sous le firmament,  
Triste et nous souriant dans notre nuit fatale,  
Sur le noir Golgotha saigne éternellement. »

Il ne s'agit plus de foi, mais de commerce, mais d'affaires, mais de combinaisons financières, mais d'agiotage !

O croyants ! que cherchez-vous donc dans l'Eglise ? L'impérialisme sanglant des coloniaux ? Les prêtres-administrateurs ? La complaisance envers les marchands de canons ? Le vicaire de Dieu, bardé d'or et de milliards ? Alors, c'est bien ; allez !

Mais si vous cherchez la simplicité, la pauvreté, les grandes vertus dites chrétiennes et qui sont humaines, arrêtez, n'avancez pas plus loin !

Le christianisme des banquiers n'a rien de commun avec la foi !

Allez seuls vers votre Dieu !

Ou, plutôt, allez vers la vérité, la pensée libre et sage, faite de critique et d'idéal !

Louis LAUNAY.



55. Discours pour la paix, par Laurent-Tailhade .....	30 »
56. Credo quia absurdum, par Han Ryner .....	30 »
57. Prise de possession, par Louise Michel .....	40 »
58. Dieu à l'école, par André Lorulot .....	30 »

LA PUBLICATION DE TITRES NOUVEAUX CONTINUE

### LA DOCUMENTATION SOCIALE

**G**RACE à une patience qui a duré de nombreuses années, et à la chance qui nous a favorisés ces tout derniers temps, nous allons pouvoir satisfaire ceux de nos lecteurs qui s'intéressent particulièrement aux choses sociales.

Nous sommes en mesure de lancer dans la circulation, dès l'année 1959, plus de deux cents titres (opuscules qui ont paru du début du siècle à nos jours) dont certains sont extrêmement rares et inconnus de la génération actuelle.

Nous nous attelons à un travail de longue haleine qui demande des semaines et même des mois pour être entièrement réalisé. Lorsqu'il sera accompli Contre-courant sera probablement, en France, le centre le plus important de littérature sociale d'avant-garde.

Pour l'heure nous avons établi — section brochures — un premier choix classé par matières. A signaler, pour terminer, que certaines brochures ont souffert pour avoir été enjouiées dans des caches, greniers ou caves, durant l'occupation allemande. Nous écarterons, bien entendu, celles par trop défectueuses ; au cas où l'une d'elle échapperait à notre vigilance nous le signaler elle sera remplacée automatiquement.

VOIR EN FIN DE LISTE LES  
CONDITIONS SPECIALES FAVORISANT LA DIFFUSION

#### Sociologie — Philosophie générale — Essais

SP 1. Griets plébéiens par P.-V. Berthier .....	20 »
SP 2. Evolution et révolution par Elisée Reclus.....	40 »
SP 3. Les endormeurs par Michel Bakounine.....	10 »
SP 4. Capital et travail par Lux.....	15 »
SP 5. Paroles d'un révolté (fragments) par P. Kropotkine. ....	20 »
SP 6. Lettre ouverte aux travailleurs des campagnes par E. Armand	15 »
SP 7. Le crépuscule des partis par E. Hébert.....	20 »
SP 8. La dictature de la bourgeoisie par Sébastien Faure.....	20 »
SP 9. A mon frère le paysan par E. Reclus.....	10 »
SP 10. L'Etat, son rôle historique par P. Kropotkine .....	40 »
SP 11. La pourriture parlementaire par Sébastien Faure.....	20 »
SP 12. Le droit à la paresse par Paul Laffargue.....	20 »
SP 13. La liberté individuelle par Ed. Rothen.....	20 »
SP 14. Le chambardement par Sébastien Faure.....	20 »
SP 15. Les prisons par Pierre Kropotkine. ....	20 »
SP 16. La propriété et la liberté par E. Rothen.....	20 »
SP 17. La liberté par Sébastien Faure.....	20 »
SP 18. Facteurs économiques et révolution sociale par le D <sup>r</sup> Molinari	25 »